



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique budgétaire

Question au Gouvernement n° 2159

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean-Pierre Balligand.

M. Jean-Pierre Balligand. Monsieur le Premier ministre, vous gouvernez la France depuis deja quatre ans.

M. Christian Bataille. Eh oui ! Quatre ans!

M. Jean-Pierre Balligand. Or vous n'avez toujours pas relance l'activite economique de notre pays (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre)...

M. Jean-Michel Ferrand. Et vous, en quatorze ans ? Tartuffe !

M. le president. Laissez parler M. Balligand !

M. Jean-Pierre Balligand. ... ni diminue le chomage, bien au contraire.

Aujourd'hui, apres avoir presente il y a quelques semaines, je dirais presque quelques jours, un budget avec 60 milliards de francs de restrictions de credits en diminuant les depenses, vous vous preparez a geler pour 20 milliards de francs de credits supplementaires pour 1997.

Soit dit en passant, mes chers collegues, nous pouvons nous demander a quoi sert le Parlement !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Une nouvelle fois vous avez donc menti. Vous contournez le Parlement dont vous avez refuse les avis et les recommandations lorsqu'il disait que votre politique budgetaire allait freiner l'activite.

Ma question est simple: quelles nouvelles depenses d'investissement ou quels moyens des services allez-vous supprimer ?

Le Parlement a le droit de savoir quels sont les secteurs ou vous allez organiser encore un peu plus le ralentissement de l'activite economique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, nous avons a remettre la France en ordre de marche et a assumer l'heritage que vous nous avez laisse. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Christian Bataille. Quatre ans !

M. le ministre de l'economie et des finances. En tout etat de cause, a ce jour, aucune regulation budgetaire n'a ete decidee.

M. Claude Bartolone. Soyons serieux !

M. le president. Un peu de calme chers collegues ! Ecoutez la reponse du ministre !

M. le ministre de l'economie et des finances. L'execution de la politique budgetaire appelle beaucoup de vigilance.

M. Christian Bataille. Pantin !

M. Claude Bartolone. Rendez-nous Sarkozy !

M. le ministre de l'economie et des finances. Nous devons donc nous preparer a des mesures de gel de credits, qui ne sont pas des annulations, monsieur le depute.

Puis-je vous rappeler qu'en 1992 le budget vote a été exécuté avec un supplément de déficit de 50 % ? Excusez du peu ! (Huees sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République) et qu'en 1993 le déficit que vous aviez voté a été plus que double ? (Mêmes mouvements.)

M. Christian Bataille. Quatre ans !

M. le ministre de l'économie et des finances. A ce jour - je le répète - aucune décision n'a été prise.

Je travaille avec M. le ministre délégué au budget. Nous ferons des propositions à M. le Premier ministre, mais qu'il soit bien clair que gel ne veut pas dire annulation de crédits.

Nous voulons être prudents et vigilants. Nous avons le sens des responsabilités.

Enfin, monsieur le député, je profite de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer devant l'Assemblée nationale (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) pour dire que M. le gouverneur du Crédit foncier de France ainsi que les membres du comité exécutif sont enfin libres de leurs mouvements. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. Il n'y a pas de quoi vous vanter !

M. le ministre de l'économie et des finances. Dans ces conditions, tous moyens seront mis à la disposition de M. Philippe Rouvillois pour que s'engage un dialogue dans la transparence et que se construise un projet dans l'intérêt des salariés du Crédit foncier de France. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Balligand.

M. Jean-Pierre Balligand. Monsieur le Premier ministre, vous gouvernez la France depuis déjà quatre ans.

M. Christian Bataille. Eh oui ! Quatre ans !

M. Jean-Pierre Balligand. Or vous n'avez toujours pas relancé l'activité économique de notre pays (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre)...

M. Jean-Michel Ferrand. Et vous, en quatorze ans ? Tartuffe !

M. le président. Laissez parler M. Balligand !

M. Jean-Pierre Balligand. ... ni diminué le chômage, bien au contraire.

Aujourd'hui, après avoir présenté il y a quelques semaines, je dirais presque quelques jours, un budget avec 60 milliards de francs de restrictions de crédits en diminuant les dépenses, vous vous préparez à geler pour 20 milliards de francs de crédits supplémentaires pour 1997.

Soit dit en passant, mes chers collègues, nous pouvons nous demander à quoi sert le Parlement !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Une nouvelle fois vous avez donc menti. Vous contournez le Parlement dont vous avez refusé les avis et les recommandations lorsqu'il disait que votre politique budgétaire allait freiner l'activité.

Ma question est simple : quelles nouvelles dépenses d'investissement ou quels moyens des services allez-vous supprimer ?

Le Parlement a le droit de savoir quels sont les secteurs où vous allez organiser encore un peu plus le ralentissement de l'activité économique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, nous avons à remettre la France en ordre de marche et à assumer l'héritage que vous nous avez laissé. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. Quatre ans !

M. le ministre de l'économie et des finances. En tout état de cause, à ce jour, aucune régulation budgétaire n'a été décidée.

M. Claude Bartolone. Soyons sérieux !

M. le président. Un peu de calme chers collègues ! Écoutez la réponse du ministre !

M. le ministre de l'économie et des finances. L'exécution de la politique budgétaire appelle beaucoup de vigilance.

M. Christian Bataille. Pantin !

M. Claude Bartolone. Rendez-nous Sarkozy !

M. le ministre de l'économie et des finances. Nous devons donc nous préparer à des mesures de gel de crédits, qui ne sont pas des annulations, monsieur le député.

Puis-je vous rappeler qu'en 1992 le budget vote a été exécuté avec un supplément de déficit de 50 % ?

Excusez du peu ! (Huees sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République) et qu'en 1993 le déficit que vous aviez voté a été plus que double ? (Mêmes mouvements.)

M. Christian Bataille. Quatre ans !

M. le ministre de l'économie et des finances. À ce jour - je le répète - aucune décision n'a été prise.

Je travaille avec M. le ministre délégué au budget. Nous ferons des propositions à M. le Premier ministre, mais qu'il soit bien clair que gel ne veut pas dire annulation de crédits.

Nous voulons être prudents et vigilants. Nous avons le sens des responsabilités.

Enfin, monsieur le député, je profite de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer devant l'Assemblée nationale (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) pour dire que M. le gouverneur du Crédit foncier de France ainsi que les membres du comité exécutif sont enfin libres de leurs mouvements. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. Il n'y a pas de quoi vous vanter !

M. le ministre de l'économie et des finances. Dans ces conditions, tous moyens seront mis à la disposition de M. Philippe Rouvillois pour que s'engage un dialogue dans la transparence et que se construise un projet dans l'intérêt des salariés du Crédit foncier de France. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Balligand Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2159

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1997, page 336

Réponse publiée le : 23 janvier 1997, page 336

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 1997